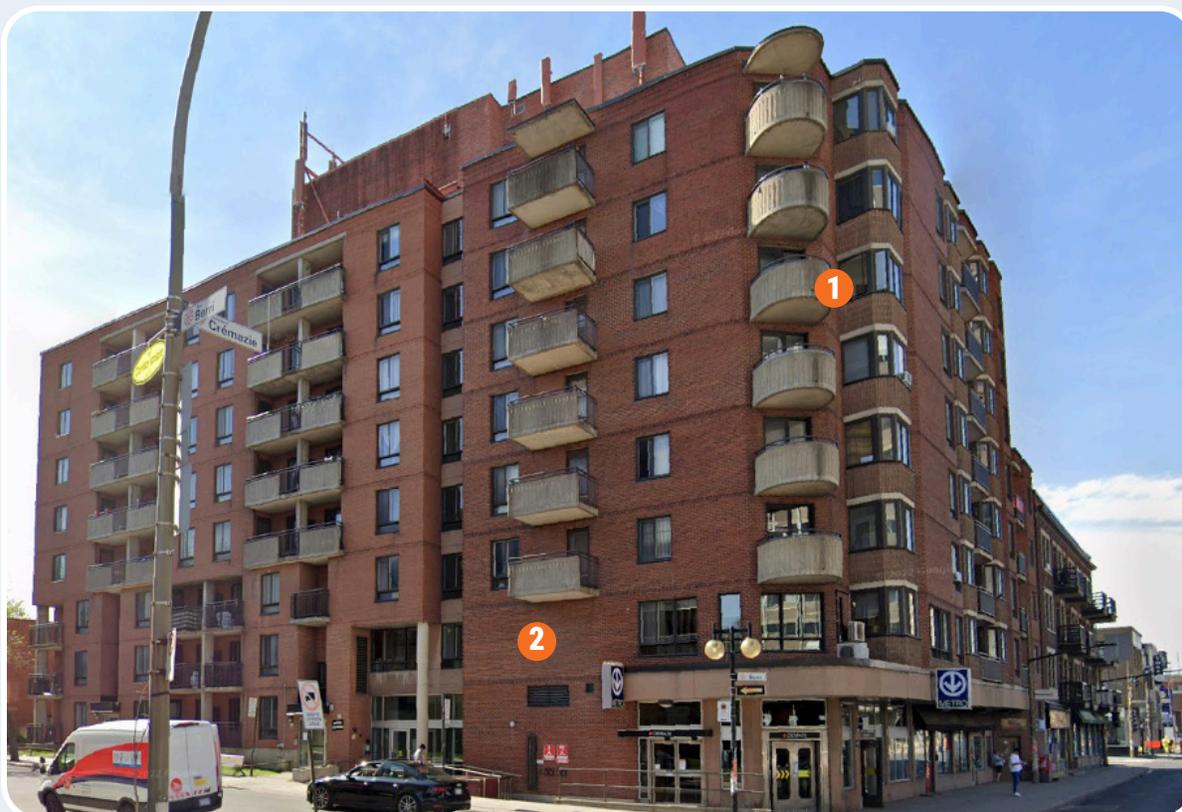


info**CHANTIER**

HABITATIONS HENRI-GRATTON

 **Adresse :** 8660 à 8680, rue Berri
420 à 430, boulevard Crémazie Est

Suite des travaux majeurs dans votre immeuble



Nous débutons la 3^e et dernière étape :

Étape 1 – TERMINÉE en 2024

Remise en état des portes des balcons et des fenêtres des logements.

Étape 2 – FIN PRÉVUE : semaine du 16 juin 2025

Réparation de la dalle de béton dans la cour arrière et du plafond du stationnement.

Étape 3 – DÉBUT PRÉVU : semaine du 16 juin 2025

Réparation des balcons et de certaines parties de la brique.





Calendrier

De la semaine du 16 juin
à décembre 2025



Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 8 h à 17 h



Entrepreneur

Atwill-Morin

Nous ferons ces travaux :

- 1 Réparation des balcons donnant sur la rue Berri et le boulevard Crémazie.

Il est possible que d'autres réparations doivent être exécutées sur les balcons situés à l'arrière. L'entrepreneur déterminera si c'est le cas, pendant les travaux. Un avis sera affiché à votre porte si des travaux doivent être effectués sur votre balcon arrière.

- 2 Réparation de certaines parties des briques sur la rue Berri, le boulevard Crémazie et le côté sud de l'édifice.

Les travaux ne seront pas tous réalisés en même temps. Ils se feront par section, de haut en bas et débuterons sur la rue Berri, au dessus de la porte de garage.

Ce que vous devez faire

1. **Surveillez les avis à l'entrée de l'immeuble** pour connaître la séquence des travaux et savoir quand votre balcon sera réparé.
2. Lorsque vous recevrez un avis à votre porte, **libérez votre balcon.**

Par mesure préventive, nous vous remercions de rester loin des équipements et de respecter les périmètres de sécurité.

RAPPEL

Lors de la rencontre

Lors de la rencontre d'information du 30 avril 2025 :

- 21 personnes ont participé.
- Vous avez été informé de la fin des travaux sur la dalle de béton dans la cour arrière et des travaux à venir.
- Nous avons répondu à vos questions.



Inconvénients pendant les travaux

- Les travaux seront **une source de bruit et de poussière.**
- **Vous n'aurez pas accès à votre balcon** durant une partie des travaux.

Pourquoi réaliser des travaux ?

- Ces travaux sont nécessaires pour assurer la durée de vie de votre immeuble.
- Ils rendront les balcons plus sécuritaires et votre immeuble plus sain en évitant des infiltrations d'eau et d'air.
- Cela aura un impact positif sur votre qualité de vie.

Investissement : 1 712 807\$

Merci pour votre patience et votre collaboration!



Des questions concernant le chantier ?

ELAINE ST-ONGE | Agente de liaison

514 872-9543 | Elaine.St-Onge@omhm.qc.ca



Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec 